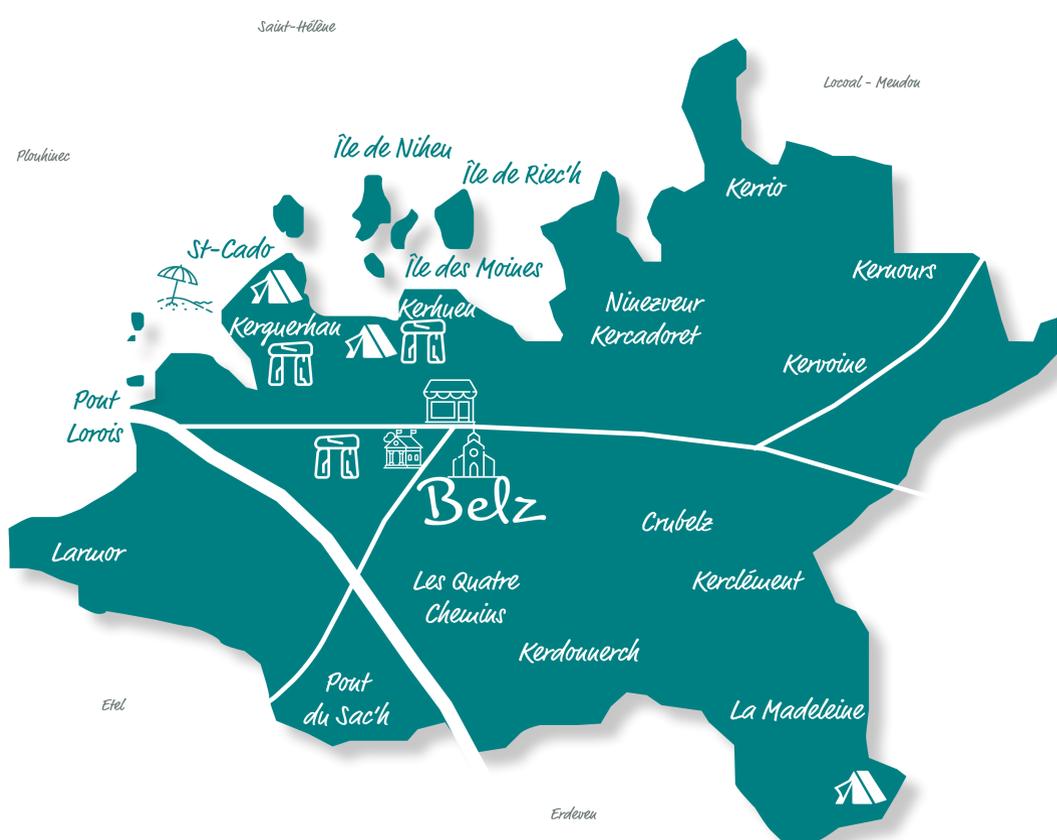


# Le Plan Local d'Urbanisme

## CONTEXTE de la révision

### LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

POURQUOI ? COMMENT ?



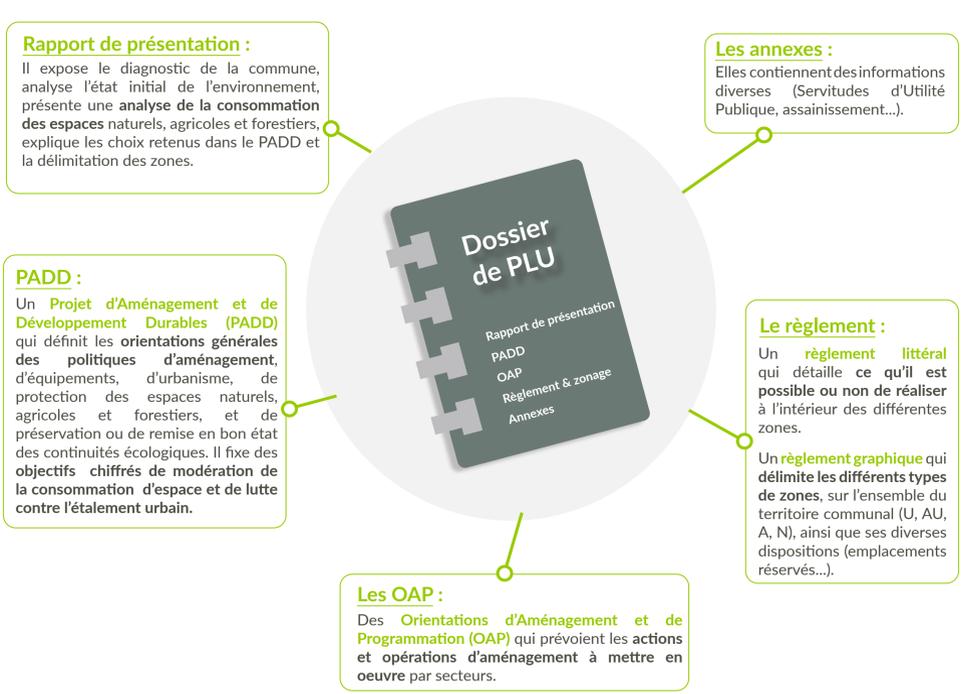
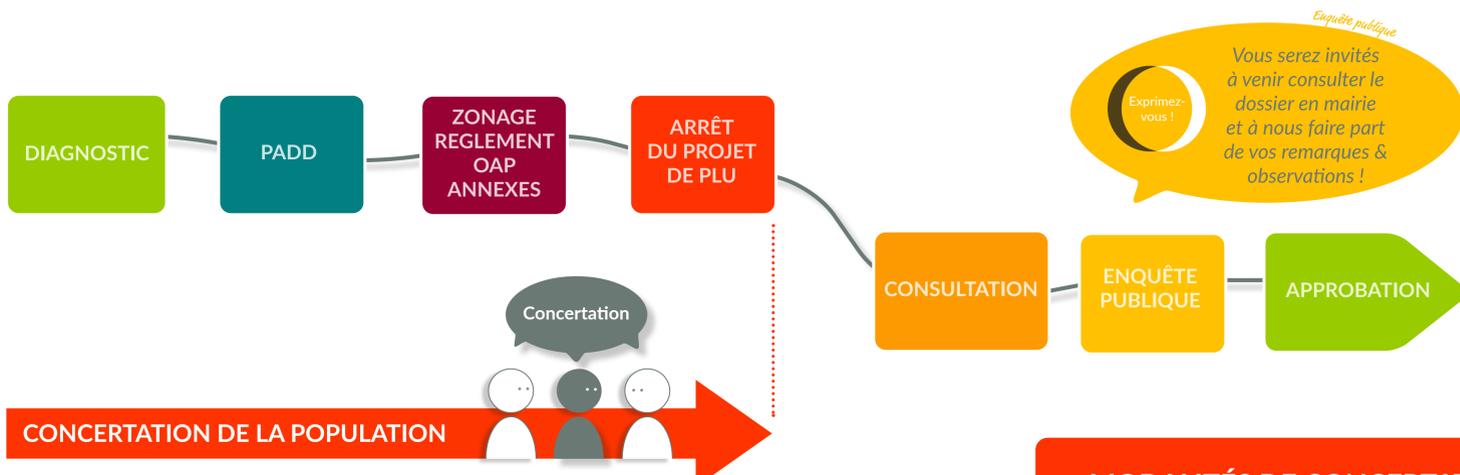
Les élus ont décidé d'engager la révision du Plan Local d'Urbanisme de Belz par délibération du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2019 pour notamment :

- La mise en conformité avec la loi ALUR et autres règlements d'urbanisme
- La mise en conformité avec le PLH (Programme Local de l'Habitat), établi par la Communauté de Communes
- La conformité avec le SCoT (Schéma de COhérence Territoriale) du Pays d'Auray
- L'adéquation avec l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère rue des Sports

Le PLU est opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...) et s'inscrit lui-même dans une hiérarchie de normes supra-communales qu'il doit prendre en compte et respecter.

### LE CONTENU DU PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTEXTE



#### MODALITÉS DE CONCERTATION

Exprimez-vous !

Des réunions publiques

Des articles dans le bulletin municipal, le « petra neué », la presse locale

La réalisation de panneaux d'exposition expliquant la procédure

**Vous voulez en savoir plus ?**  
Rendez-vous en mairie au service urbanisme.

**BELZ**  
RIA D'ÉTEL  
BRETAGNE SUD

Contact  
34, rue du général de gaulle  
56550 Belz

Tél : 02 97 55 33 13  
Email : urbanisme@mairiebelz.com

www.mairie-belz.fr